



Commune de Bassins

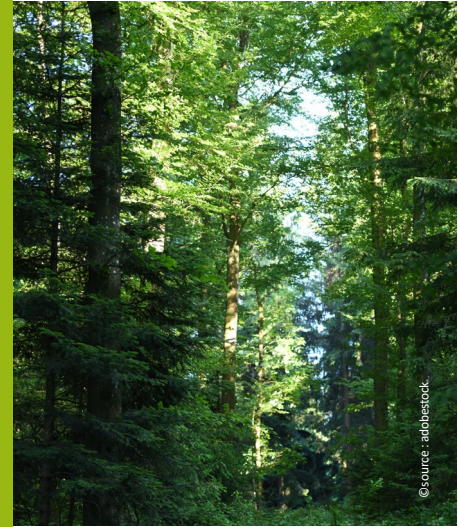
PECC

Plan énergie et climat communal  
Fiches d'action forêt

# Renforcer la résilience de la forêt face au changement climatique et utiliser ses produits pour l'énergie ou la construction.

Le changement climatique augmente la pression sur l'écosystème forestier et nécessite la mise en œuvre d'une gestion forestière orientée vers de nouvelles pratiques.

Une forêt dynamique, vigoureuse, avec une forte diversité d'essences et dotée d'un couvert continu et d'une structure étagée contribue à atténuer les effets du changement climatique et à garantir à long terme les fonctions forestières (production, protection, sociale, nature et paysage). De l'entretien des forêts, il en découle la récolte de bois, produit à faible impact environnemental, de proximité et mobilisable en circuit court.



© source : adobe stock

## Objectifs

*Obtenir des forêts résilientes et dynamiques*

*Garantir les fonctions forestières et leurs services écosystémiques*

*Diversifier et obtenir un bon mélange des essences*

*Utiliser le bois comme substitut énergétique*

*Utiliser le bois comme élément de stockage de CO2*

*Valoriser la séquestration du CO2 dans les forêts*

## 3 bonnes raisons de le faire

### La forêt est un élément essentiel de nos vies

Le changement climatique induit une augmentation du dépérissement de certaines espèces dû aux sécheresses, aux attaques de nuisibles (scolytes, champignons), affaiblissant l'écosystème forestier, qui produit non seulement de l'oxygène nécessaire à la vie, mais aussi des services pour la population. Les actions de gestion forestière, adaptée au changement climatique, permettront d'atténuer les risques et garantir ses fonctions et les services écosystémiques de la forêt pour les générations futures.

### Le bois, substitut énergétique et stockage de CO2

Le bois, produit des forêts en tant qu'agent énergétique permet de se substituer aux énergies non renouvelables.

Le bois en tant qu'élément de construction permet de stocker du CO2 (1m<sup>3</sup>=1 to/CO2) et de limiter l'utilisation de matériaux à plus forte dépense énergétique dans leur production.

### La forêt contribue à diminuer l'impact sociétal des émissions de CO2

Le bilan des émissions de CO2 réalisé dans le cadre des plans climat, prend en compte la forêt comme élément contributeur à la diminution des émissions des GES. Ce service écosystémique de la forêt doit être valorisé en termes de communication.

## Marche à suivre

La réalisation de cette fiche se fait au travers de quatre leviers:

### Plan de gestion forestier

Lors de la révision des plans de gestion, intégrer les objectifs sylvicoles en faveur de l'adaptation des forêts au changement climatique ainsi que les principes de luttés contre les nuisibles.

### Promotion du bois

Promouvoir l'utilisation du bois local, dans les constructions et aménagements communaux et promouvoir la construction bois pour les privés avec des subventions incitatrices (fonds de durabilité).

### Promotion de la forêt

Promouvoir les bienfaits de la forêt sur la santé et sur sa contribution à diminuer l'impact sociétal des émissions de CO2.

### Fonds forestier

Modifier le fond de la forêt multifonctionnelle et l'utiliser pour assurer le financement des investissements pour la forêt future, hors cadre budgétaire, et permettre d'assurer des dépenses extraordinaires.

# Pistes d'actions

Une commune peut agir à travers son plan de gestion forestier, les travaux réalisés et le fonds forestier pour, par exemple :

## Plan de gestion forestier

Lors de travaux forestiers liés au renouvellement de la forêt ou à la lutte contre les nuisibles, nous pouvons :

- Préserver les sols en limitant le passage des machines;
- Maintenir un climat forestier en évitant les coupes de réalisation impactant et limitant la mise à nu du sol forestier.
- Favoriser la régénération naturelle et compléter par des plantations conformes à l'observatoire forestier vaudois.
- Rajeunir les forêts vieillissantes et fragilisées par le réchauffement climatique.
- Réduire les périodes de révolution des forêts pour favoriser le dynamisme de l'écosystème forestier.

## Promotion du bois

- Promouvoir l'utilisation du bois local comme énergie auprès de la population en soutenant son utilisation (rabais village, etc.)
- Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et les aménagements ( tout ce qui peut être fait en bois doit l'être)
- Proposer des incitations financières à la population pour la construction en bois suisse dans la commune financée par le fonds forestier.

## Promotion de la forêt

- Obtenir la reconnaissance financière, politique et légale que la forêt offre des prestations écosystémiques. (Polfor 2040)
- Promouvoir la forêt en tant qu'espace de bien-être et de ressourcement et comme îlot de fraîcheur durant les canicules. Création de zones d'accueil, de détente et de ressourcement.
- Faire collaborer la population dans le cadre des plantations forestières
- Réaliser des journées thématiques pour favoriser la compréhension des enjeux forestiers à la population (pourquoi coupe-t-on un arbre ?)
- 

## Fonds forestier

Renforcer l'utilisation du fonds de la forêt multifonctionnelle pour :

- Garantir les investissements extraordinaires pour le renouvellement des forêts (hors budget courant)
- Soutenir les actions pour l'utilisation du bois de construction à l'échelle locale et régionale.
- Soutenir le développement du bois énergie localement et régionalement (sous toutes ses formes.)
- Attribuer au fonds forestier les revenus issus de la valorisation des prestations écosystémiques "CO2".